

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2025

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DE TIKTOK SUR LES MINEURS - (N° 783)

Retiré

AMENDEMENT

N° AS16

présenté par

M. Delaporte, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer, Mme Dombre Coste, Mme Godard,
M. Guedj, Mme Runel et M. Simion

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, après le mot :

« TikTok »,

insérer les mots :

« notamment les algorithmes de diffusion d'affrontement verbal de plusieurs utilisateurs, pouvant générer des gains financiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à se pencher sur l'impact psychologique des *"live match"* (affrontement verbal d'influenceurs avec versement d'argent par les spectateurs).

Cette pratique est en effet éminemment problématique : elle permet à des influenceurs de demander de l'argent au public, qui est par nature, jeune et donc vulnérable.

Il convient de creuser l'impact sur l'addiction de cet algorithme, les modes d'imposition des revenus ainsi générés tant pour l'influenceur que pour TikTok, et de broser des pistes de régulation, voire d'interdiction de ces algorithmes.

Tel est l'objet du présent amendement.